

Demande de Préinscription en crèche lorsque les parents ou le parent isolé est en situation d'emploi

Vous pouvez prendre connaissance du règlement de la commission d'admission sur le site de la ville (une demande par enfant)

1. Renseignement sur la famille* :

RESPONSABLE 1 Mr Mme

RESPONSABLE 2 Mr Mme

Situation familiale : Pacs – Mariage – Union libre – Séparation – Veuvage – Célibataire

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Tel :

Tel :

Adresse mail : écrire lisiblement ou en majuscules

Adresse mail : écrire lisiblement ou en majuscules

.....@.....

.....@.....

Date/lieu naissance.....

Date/lieu naissance.....

Profession :

Profession :

Nom de l'employeur :

Nom de l'employeur :

Lieu de travail (ville) :

Lieu de travail (ville) :

Etes-vous/Etiez-vous inscrit dans un dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle ?

OUI NON

OUI NON

Si oui lequel :(fournir justificatif de -12 mois)

Si oui lequel :(fournir justificatif de -12 mois)

Etes-vous/Etiez-vous bénéficiaire d'une allocation d'insertion professionnelle ?

RSA ASS GARANTIE JEUNE Autre :
(fournir justificatif de - de 12 mois : CAF, pôle-emploi...)

RSA ASS GARANTIE JEUNE Autre :
(fournir justificatif de - de 12 mois : CAF, pôle emploi...)

Un des 2 parents est actuellement en congé parental OUI

NON si oui date de fin :(fournir justificatif)

Numéro d'allocataire à la Caf.....

J'autorise la Direction de la Petite Enfance à consulter mon dossier sur le site de la Caf OUI NON

Nombre d'enfant dans la famille (en comptant le futur enfant) :

Si un de vos enfant est déjà accueilli dans une crèche de la ville merci de nous préciser laquelle :

2. Renseignement sur l'enfant* :

Nom :

Prénom :

Date de naissance/ d'accouchement :

(Le nom de l'enfant doit être identique à celui déclaré par les parents à l'Etat Civil)

Adresse si différente de celle du responsable :

L'enfant a une allergie alimentaire OUI NON

L'enfant a un problème de santé nécessitant un accompagnement individualisé OUI NON

Besoin d'accueil* :

Date d'entrée prévue :

L'enfant doit être âgé d'au moins 10 semaines le jour de la date d'entrée

Commission du mois de :

Ne pas remplir, cadre réservé à l'administration

Établissements souhaités par ordre de priorité (voir liste des crèches page 3, ne pas choisir de crèche parentale) :

1 : 2 : 3 :

4 : 5 :

Acceptez-vous une crèche dans « TOUT VILLEURBANNE » : OUI (même si loin de votre domicile ou hors trajet de travail)
 (Le refus d'une place correspondant à votre demande, ne permet pas le renouvellement d'une demande de place à une date ultérieure)

Jours et horaires souhaités

Vérifiez bien que les horaires demandés soient compatibles avec les horaires d'ouverture des crèches que vous avez choisies.

Attention ces horaires ne pourront pas être modifiés lors de l'entrée de votre enfant en crèche

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Arrivée					
Départ					

En cas de planning différent d'une semaine à l'autre :

Semaine 2 si roulement : **Justificatif à fournir**

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Arrivée					
Départ					

Précisions éventuelles sur les horaires (organisations du roulement, présence irrégulière...) :

.....

Acceptez-vous un autre temps d'accueil ? OUI NON

Combien de jours au minimum ?

Dans ce cas précisez lesquels.....

Merci de nous préciser tous les éléments qui nous permettront de mieux analyser votre besoin : situation familiale et professionnelle, modes de déplacement, noms des écoles fréquentées par les plus grands, trajets à la crèche, ...

.....

3. Liste des crèches par quartier (pour remplir vos souhaits de crèches)

Quartier	Crèches	Adresse	Horaires	Accès
BUERS CROIX-LUIZET	PÔLE HELEN KELLER	14 rue Françoise Giroud,	07:30/18:30	C17 / Bus 37
	ENFANTILLAGES (avec sectorisation)	17 rue Pierre-Joseph-Proudhon	07:30/18:00	C17 / Bus 69
	TOM POUCE (avec sectorisation)	33-35 rue Armand	8:00/18:00	C17 / Bus 69
	LE CHAT PERCHE (crèche parentale) direction@creche-chat-perche.fr	3 rue Emile-Bouvier	07:30/18:30	C17
CHARPENNES TONKIN	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE	5 allée de la Nigritelle Noire	07:45/18:15	Bus 37 / T1
	FRANCOIS TRUFFAUT	20 rue Jubin	07:15/18:30	Bus 37
	HALTE-GARDERIE DES SAMOURAÏS	2 avenue Salvador-Allende	08:00/12:00 13:30/17:30	T1 T4 / C17 Bus 37
	LES TONKINOUS (avec sectorisation)	11 Rue de Bât Yam	07:30/17:45	T1 T4 / C17 Bus 37
	LE JARDIN DES COULEURS (pour les 2 à 5 ans)	19 bis rue Louis-Guérin	08:30/12:00 -13:30/16:45 (fermé les mardi après-midi hors vacances scolaires)	C2 / Bus 70
	CROQ NUAGE (crèche parentale) croqu.nuage@hotmail.fr	15 cours André-Philip	07:45/18:30	Métro Charpennes C17 et Bus 37
CUSSET PERRALIERE	EUGENIE NIBOYET	42 rue Frédéric-et-Irène-Joliot-Curie	07:15/18:30	Bus 38 / C3
	NELLY ROUSSEL	40-42 rue Jules Kumer	07:30/18:00	M Flachet / C26
	HALTE-GARDERIE DE LA PERRALIERE	150 rue du 4 août 1789	08:15/12:15 13:30/17:30	M Flachet / C26
	LES ECUREUILS (avec sectorisation)	87 - 89 rue Pierre-Voyant	08:00/18:00	M Cusset / C17
	BABY NEMO (crèche parentale) directionpetitnemo@gmail.com	26 rue de la Baisse	07:30/18:15 (07:30/17:00 le mercredi)	M Flachet / C26
CYPRIAN LES BROSSES	FLORA TRISTAN	28 allée des Cèdres	07:15/18:30	Bus 64 / T3
	BABILHOME (avec sectorisation)	4 rue Jules-Guesde	07:30/18:00	T3 / Bus 7 et 25
	GRIBOUILLE (avec sectorisation)	17 rue Séverine	08:15/17:30	T3 / C 17 et C8
	PEPILOU	5 rue Jean-Baptiste-Durand	08:00/18:00	T3 /Bus 7 et 25
GRANDCLEMENT	JANUSZ KORCZAK	21-25 rue du Dr-Frappaz	07:15/18:30	T3 / C3 C11 C26
	JEAN-JACQUES ROUSSEAU	12 rue Raymond Terracher	07:30/18:30	C9 C11 / Bus29
	L'HORMAT	46 rue Jean Jaurès	07:30/18:15	Bus 11
	VICTOR HUGO	25 rue Victor-Hugo	08:00/17:30	Bus 11 / T1
GRATTE-CIEL DEDIEU CHARMETTES	HANNAH ARENDT	12 A rue Baudelaire	08:00/18:00	Bus 69
	PAULINE KERGOMARD	45 cours de la République	07:45/18:30	Bus C3
	BBS VILLENCIEL	41 rue Docteur Rollet	07:30/18:30	C26 / Bus 69
	ARC EN GRATTE-CIEL	42 rue Anatole-France	07:45/18:15	M République/C27
	PETIT NEMO (crèche parentale) directionpetitnemo@gmail.com	22 rue de France	07:30/18:15 (07:30/17:00 le mercredi)	M Flachet / Bus69
ST JEAN	LES PETITS CURIEUX (avec sectorisation)	Petite rue du Roulet	08:00/18:00	Bus 7

Les crèches associatives avec sectorisation ne peuvent être choisies que si l'adresse d'habitation du foyer dépend du secteur de cette structure (nécessité d'habiter à proximité)

Les crèches parentales sont gérées par des associations de parents qui participent à l'accueil des enfants, avec le soutien d'un personnel professionnel. **Les inscriptions et renseignements se font directement auprès de ces structures** et nécessitent une implication active des parents à la vie de la crèche.

Les haltes-garderies accueillent les enfants sans repas, et sont fermées sur le temps méridien.

4. Joindre les pièces justificatives (scans ou photos de bonne qualité)

Le détail des pièces justificatives est donné sur le site de la ville : mes démarches/ petite enfance/ préinscription.

Elles sont très importantes pour la constitution de votre dossier. Un dossier non complet ne pourra pas être étudié en commission.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la page « Procéder à une préinscription crèche » sur le site de la ville : www.villeurbanne.fr

(* : Réponses obligatoires)